

avec justice les droits et les devoirs réciproques des riches et des prolétaires, des capitalistes et des travailleurs. Ce qui rend le problème encore plus périlleux, c'est qu'il est exploité par des hommes de désordre et de mauvaise foi, habiles à obscurcir la vérité et à exciter les foules à la révolte."

LES CAUSES DU MAL SOCIAL

Parmi les causes de ce mal social à l'heure actuelle, se trouve d'abord, dit Léon XIII, l'affluence des richesses entre les mains d'un petit nombre.

Le droit de propriété est sans doute inattaquable et l'Église l'appuie énergiquement, pourvu qu'il s'agisse de richesses légitimement acquises et possédées sans péril pour l'intérêt public. Mais quand leur accumulation, produit de l'accaparement, du monopole, de l'agiotage, dépasse toute mesure raisonnable; quand elle stérilise au profit d'un seul le sol, le commerce, l'industrie, on ne peut en admettre la légitimité.

Un marchand peut faire de grands achats de blé; il peut en remplir ses greniers; mais il y a une limite où il cesse d'être marchand pour devenir accapareur et où il crée un monopole périlleux pour le bien public. C'est alors le droit, c'est le devoir de la société de s'opposer à son entreprise. On ne l'a pas toujours fait. Aussi des fortunes colossales, telles que les rois les plus puissants n'en possédaient pas de pareilles, se sont concentrées en quelques mains. Il en est résulté l'appauvrissement des masses et par suite leur mécontentement.

Une autre cause de l'altération des rapports entre ouvriers et patrons se trouve dans les exigences de l'industrie.

Autrefois chaque maître dirigeait un petit nombre d'ouvriers; il les connaissait, il s'intéressait à leur sort et à leurs familles; il les aimait. Dans l'industrie actuelle, les ouvriers se comptent par milliers; les ouvriers ne voient pas leurs maîtres; ils ne le connaissent pas; ils ne l'aiment pas.